



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional
dans le cadre du programme INTERREG IV A Grande Région
L'Union européenne investit dans votre avenir

ECO•TRANS•FAIRE ou la création ambitieuse d'un pôle de coopération transfrontalier

ECO•TRANS•FAIRE est un projet Interreg IVA centré sur l'éco-rénovation et l'écoconstruction. Ce projet transfrontalier englobe la Lorraine, le Sud de la province de Luxembourg et le Grand-Duché de Luxembourg. Il réunit 13 partenaires issus des 3 régions et un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Eco-trans-faire en assure la gestion. Le projet est financé à 50 % par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), par des fonds propres et par des co-financements publics français, belges et luxembourgeois. Initié en 2012, il se clôturera en décembre 2014.

Dans le périmètre du projet :

1/ Le patrimoine immobilier existant est globalement peu efficient d'un point de vue énergétique :

Le patrimoine bâti dans la seconde moitié du XX^e siècle est particulièrement énergivore en raison de ses techniques de construction (dalles béton, blocs agglomérés...)

Exemples :

- en Wallonie, 86,6% du patrimoine existant a été construit avant la première réglementation thermique (1985) et 91,7% avant la 2^e réglementation (1996).
- En France, dans la Communauté de Communes du Pays Val d'Alzette, 75% des immeubles existants datent d'avant 1975 et le pourcentage monte à 79% sur la Communauté de Communes d'Agglomération de Longwy.

2/ Le parc immobilier est insuffisant et peu adapté :

Non seulement les besoins en termes de logements neufs sont importants, mais surtout, les logements existants, bien que construits au XX^e siècle, nécessitent d'importants travaux de réfection.

Exemples :

- pour répondre aux besoins envisagés dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale Nord, la Communauté de Communes de l'Agglomération Longovicienne doit prévoir de nouveaux logements à un rythme de 442 logements par an.
- Sur le Pays de Longwy 1228 logements sont à améliorer, et à l'échelle du SCoT Nord 2335 logements étaient encore sans confort en 2007.

3/ Les populations les plus faibles sont pénalisées :

En raison du dynamisme économique du Grand-Duché, les coûts du logement s'envolent. Aussi, le logement nécessite une part de plus en plus importante du revenu des ménages et cela impacte particulièrement la population la moins aisée.

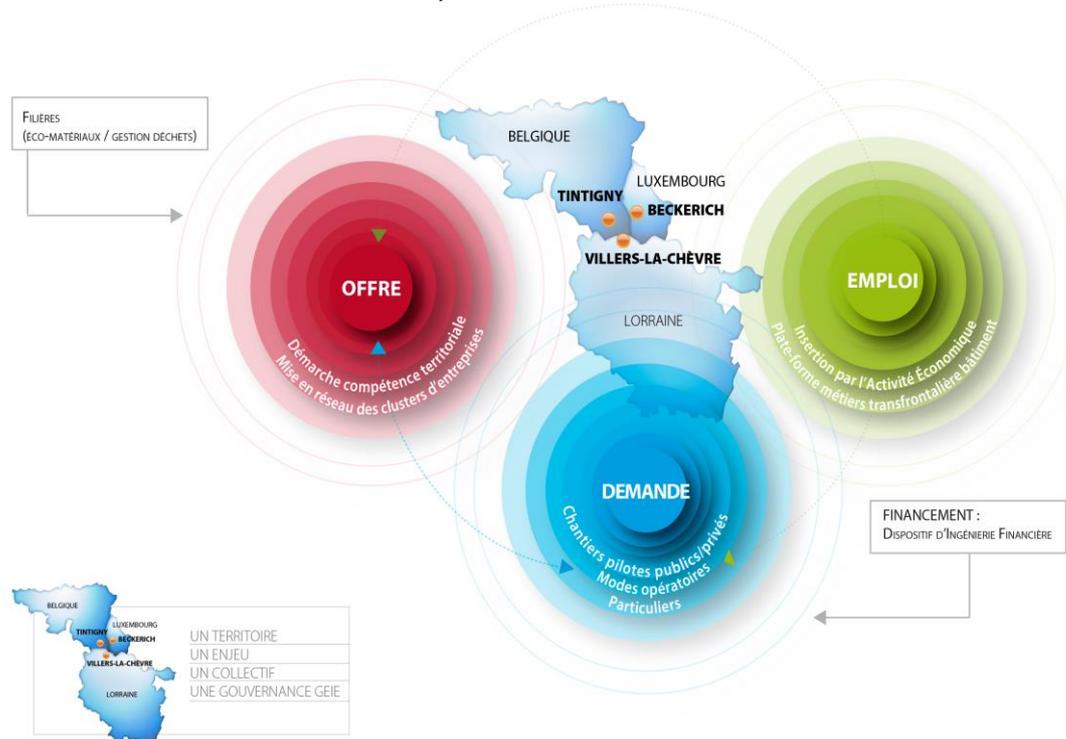
Exemples :

- au Luxembourg, l'étude de l'observatoire indique que dans les 25% de la population la moins aisée, la charge du logement est passée de 25,6% à 29,2% entre 1996 et 2006.
- L'augmentation des prix est également perceptible côté français, ce qui est particulièrement inquiétant, compte tenu de la situation financière d'une part importante de la population. La zone d'emploi de Longwy connaît « la plus forte concentration de pauvreté laborieuse » de Lorraine (Programme Local de l'Habitat Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy): le taux de bas salaires y atteint 29%, soit 4600 salariés.

Ces exemples soulignent l'importance de mettre en place et de structurer une offre territoriale répondant aux besoins en matière environnementale, spécialement dans le domaine de l'efficacité énergétique, et qui réponde aussi aux attentes sociales dans un contexte économique tendu.

Eco-Trans-Faire concrétise cette prise de conscience dans un territoire transfrontalier lié par un bassin de vie commun avec, au cœur de sa démarche, l'engagement de trois communes rurales: Beckerich (L), Tintigny (B), Villers la Chèvre (F).

La démarche d'Eco-Trans-Faire est singulière dans le sens où elle prend en charge - en parallèle sur les trois zones territoriales - toute la chaîne de valeur de la filière engagée dans l'éco rénovation et l'éco construction d'un bâtiment : l'OFFRE, la DEMANDE et l'EMPLOI.



UNE STRUCTURE DE COORDINATION ENGAGÉE

Pour mener à bien l'ensemble des actions du projet, assurer la cohésion transversale nécessaire au pilotage d'un projet complexe, les partenaires d'Eco-Trans-Faire ont décidé, en signe de leur engagement dans le projet, de créer un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE).

Le GEIE Eco-Trans-Faire a vu le jour officiellement le 28 février 2013.

Le GEIE, comme premier bénéficiaire du projet, est responsable de sa coordination et de sa gestion. Il abrite les tâches transversales que sont :

- la coordination technique,
- administrative et financière du projet,
- le respect des marchés publics lancés dans le cadre des actions du projet,
- la communication interne et externe du projet,
- le déploiement et l'essaimage du projet,
- le back office du projet.

DES ACTIONS PARTAGEES

4 actions menées entre janvier 2012 et décembre 2014.

Action 1. Mise en réseaux des acteurs économiques locaux pour développer leur savoir-faire en matière d'éco-rénovation et d'écoconstruction.

Action 2. Accompagnement au développement de la demande en transfrontalier pourvoyeuse d'emplois locaux.

Action 3. Modélisation d'une filière économique durable autour de l'éco-rénovation et de l'écoconstruction.

Action 4. Mise en réseau des acteurs transfrontaliers de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Eco-Trans-Faire a pour ambition de concrétiser un pôle de coopération territorialisé transfrontalier, levier d'une offre locale en éco-rénovation et écoconstruction, pour répondre aux enjeux locaux du logement, de l'environnement, de l'emploi et de la formation, pour valoriser le patrimoine local et réduire la précarité énergétique par l'accompagnement au changement des acteurs (maîtrise d'ouvrage, entreprises, ...).

Au service des entreprises locales, le projet veille à :

- les inscrire dans une offre transfrontalière,
- les former à la cogestion de chantiers,
- les impliquer dès le stade du financement jusqu'à la réalisation finale.

Au service des travailleurs, le projet s'active à :

- les former en faveur de leur montée en compétences,
- les accompagner aux changements (technologiques, entrepreneuriaux),
- leur faciliter les échanges de bonnes pratiques sur un même chantier.
- Au service des demandeurs d'emploi, le projet est attentif à :
- les insérer durablement dans la filière éco-rénovation & écoconstruction,
- les faire accéder à une plateforme pilote transfrontalière d'adéquation offre- demande,
- les former en faveur de leur qualification appropriée.

DES PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

1. GEIE Eco-Trans-Faire (de droit français, logé à la Commune de Villers La Chèvre) - 2. Comité d'Aménagement de Promotion et d'Expansion de Meurthe et Moselle (F) - 3. Département Meurthe & Moselle (F) - 4. Commune de Villers La Chèvre (F) - 5. Commune de Beckerich (L) - 6. Commune de Tintigny (B) - 7. Agence de développement local Tintigny-Habay (B) - 8. Pépinières La Gaume (B) - 9. Forum pour l'Emploi (L) - 10. Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Meurthe et Moselle (F) - 11. Université de Liège -Campus environnement d'Arlon (B) - 12. Université de Lorraine - Institut Universitaire de Technologie (F) - 13. hop communication (L) - 14. Centre de recherche publique Henri Tudor (L).

LES CHIFFRES CLÉS

Coût total		1.941.150 €
dont :	Belgique	355.568 €
	France	634.527 €
	GD Luxembourg	476.805 €
	GEIE	474.251 €
Financement		
	Feder	970.575 €
	Fonds propres partenaires	432.780 €
	Fonds publics belges	142.052 €
	Fonds publics français	209.309 €
	Fonds publics luxembourgeois	186.434 €
Montant global par action :		
	Action 1 :	271.348 €
	Action 2 :	198.231 €
	Action 3 :	139.152 €
	Action 4 :	371.854 €
Animation et pilotage :		960.566 €

LES CONTACTS DE RÉFÉRENCE

Bernard Lahure - Gérant du GEIE Eco•Trans•Faire
Bourgmestre, Commune de Villers-la-Chèvre
Mobile : +33 685 23 18 73 | E-mail : bernardlahur@aol.com

Sophie Lewandowski - Coordinatrice Technique du projet Eco•Trans•Faire
Chargée de développement, Conseil général de Meurthe-et-Moselle (CG54)
Tel : +33 382 39 59 22 | Mobile : +33 609 76 78 57 | E-mail : slewandowski@cg54.fr

Patrick Henry - Responsable qualité du projet Eco•Trans•Faire
Chargé de mission, Comité d'aménagement de promotion et d'expansion de Meurthe (CAPEMM)
Mobile : +33 673 22 53 39 | E-mail : phenry@capemm.com

Bernard Carmon - Coordinateur administratif et financier du projet Eco•Trans•Faire
Funding expert, hop communication (HOPCOM)
Mobile : +32 475 753 711 | E-mail : bernard.carmon@hopcom.eu

Anne-Bénédicte Culot – Coordinatrice communication interne & externe du projet Eco•Trans•Faire
Marketing & Sustainable expert, hop communication (HOPCOM)
Mobile : +352 691 130 890 - +32 497 550 385 | E-mail : annebenedicte.culot@hopcom.eu